



OFFICIAL REGIONAL PARTNER

Conditions générales de la campagne spéciale Ultima Markets Ltd x FC Internazionale Milano - Le parcours du champion (Protection du gardien)

TERMS AND CONDITIONS

La « Campagne spéciale Ultima Markets Ltd x FC Internazionale Milano - Le voyage du champion (Protection du gardien) » (ci-après dénommée la « Campagne ») est proposée par Ultima Markets Ltd (licence FSC Maurice n° GB 23201593) (ci-après dénommée la « Société » ou « Ultima Markets ») aux clients éligibles de la Société.



Ultima

OFFICIAL REGIONAL PARTNER

DURÉE

La Campagne débute le 1er septembre 2025 à 00h00 (GMT+3) et reste en vigueur jusqu'à nouvel avis publié sur le site officiel (la « Période de la Campagne »).

La durée effective de la campagne sera conforme à l'heure affichée dans la section promotionnelle désignée.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

1. Cette campagne est ouverte uniquement aux clients nouveaux et existants d'Ultima Markets résidant dans des pays/régions non-soumis à des restrictions. En participant à cette campagne, le client reconnaît avoir lu et accepté d'être lié par les présentes conditions générales et par les conditions générales d'Ultima Markets.

Pays/régions soumis à des restrictions : Inde, Vietnam, Turquie, Bangladesh, Sri Lanka, Chine, Iran, Afghanistan, Irak, Samoa américaines, Somalie, Botswana, Liban, Syrie, Îles Vierges des États-Unis, Cuba, Soudan, Haïti, Yémen, Pakistan.

2. Pour devenir un nouveau client d'Ultima Markets, il est nécessaire de s'inscrire auprès d'Ultima Markets, de fournir toutes les informations requises dans le cadre du processus « KYC » (Know Your Customer – Connaissance du Client) et d'ouvrir un compte réel.
3. Cette campagne s'applique à tous les types de comptes réels.
4. Pour participer à cette campagne, les clients doivent se connecter à l'application Ultima Markets et sélectionner l'option d'échange dans la section désignée « Coupons ».
5. Les nouveaux clients sont tenus d'enregistrer un compte auprès d'Ultima Markets avant de s'inscrire à cette campagne.



Ultima

OFFICIAL REGIONAL PARTNER

MÉCANIQUE DE LA CAMPAGNE

6. Les clients recevront un bon de compensation de perte à usage unique au cours de la première semaine suivant la fin de la compétition.

a. Veuillez accéder à la section « Coupons » de l'application pour consulter, réclamer et utiliser le bon.

b. Ce bon peut être échangé et utilisé lorsque les clients remplissent les conditions suivantes :

Détails du bon de compensation de pertes de trading	
	Montant
Montant du bon (USD)	\$50
Exigences	
Dépôt requis (USD)	\$500
Volume de trading minimum requis	5 lots

7. Cette campagne s'applique uniquement aux ordres de trading sur les produits suivants : Forex, Or, Argent, Pétrole brut.

8. Les ordres de trading pour des produits non spécifiés dans les conditions ci-dessus ne seront pas éligibles pour cette campagne et ne seront pas soumis à ses mécanismes ou exigences.

9. Les comptes liés à PAMM, MAM, Copy Trading et/ou UM Social ne seront pas éligibles pour participer à cette campagne.

10. Les clients participant à cette campagne ne pourront pas participer à d'autres offres promotionnelles, à l'exception des campagnes « Bonus de dépôt » et « Extra 1 % ».

Bon de Compensation de Pertes de Trading

11. Pour voir les coupons obtenus, les clients peuvent appuyer sur l'icône « Profil » dans l'application, sous l'onglet « Coupons ».
12. Les clients doivent cliquer sur « Utiliser » et sélectionner une transaction dans la liste déroulante pour utiliser le bon. La perte de trading de l'ordre sélectionné sera compensée jusqu'à la valeur du bon appliqué.
13. Le montant de la perte de trading compensée de l'ordre sélectionné sera reflété dans le « Solde » dans les 24 heures suivant l'utilisation du bon de perte de trading.
14. Le bon de compensation de pertes de trading sera indiquée sur le bon et sera basée sur la devise de base du compte du client (par exemple, 10 USD, 10 EUR, 80 HKD, 1 500 JPY), sauf indication contraire.
15. Le bon de compensation de pertes de trading ne peut être appliqué qu'aux transactions qui sont clôturées après que le bon a été collecté, et chaque ordre ne peut utiliser qu'un seul bon de perte de trading.
16. Les bons de compensation de pertes de trading ne peuvent pas être utilisés sur les Swaps et les Spreads.
17. Le bon échangé est non transférable, non remboursable, ne peut être échangé contre de l'argent en partie ou en totalité et est valable pour une seule transaction

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les conditions suivantes s'appliquent à toutes les campagnes, offres et/ou promotions, sauf indication contraire explicite :

18. Toutes les campagnes, offres et/ou promotions d'Ultima Markets sont disponibles uniquement conformément à la législation applicable.
19. Cette campagne n'a pas pour but d'altérer ou de modifier la préférence de risque d'un individu ni d'encourager les individus à trader de manière incohérente avec leurs stratégies de trading.



Ultima

OFFICIAL REGIONAL PARTNER

20. Les clients doivent s'assurer qu'ils gèrent leur compte de trading en fonction de leur tolérance au risque.
21. Ultima Markets ne sera pas responsable de toute perte, responsabilité ou dommage résultant de la participation à la Campagne ainsi que de tout problème technique, y compris mais sans s'y limiter aux problèmes de serveur ou à une mauvaise connexion Internet, empêchant une participation correcte à la Campagne.
22. Le Client accepte qu'Ultima Markets se réserve le droit d'utiliser toutes les images, données ou informations personnelles à des fins promotionnelles et marketing, y compris sur les réseaux sociaux, sauf indication écrite explicite contraire du Client.
23. Les nouveaux comptes réels sont soumis à approbation conformément à la procédure d'ouverture de compte d'Ultima Markets. Les personnes qui demandent un compte doivent vérifier leurs lois et réglementations locales avant de faire une demande de compte auprès d'Ultima Markets.
24. Les investisseurs et Masters PAMM / MAM ne sont pas éligibles pour participer à cette campagne.
25. Ultima Markets se réserve le droit d'annuler l'éligibilité et la participation du Client à cette campagne si le dépôt est effectué via un canal de portefeuille électronique/cryptomonnaie, y compris, mais sans s'y limiter, l'USDT.
26. Les Clients ne sont pas autorisés à utiliser l'argent récompensé dans le cadre de cette Campagne pour couvrir des positions (hedging). Ultima Markets se réserve le droit d'annuler l'éligibilité d'un client à participer à toute offre, promotion ou campagne, de retirer la récompense/prime de son compte de trading et de supprimer partiellement ou totalement les bénéfices générés par des positions de couverture, et ce, sans préavis.
27. Ultima Markets se réserve le droit de refuser toute candidature ou indication de participation à toute campagne, offre et promotion, à sa seule discrétion, sans fournir de justification ou d'explication.
28. Tout litige et/ou fausse déclaration concernant les conditions stipulées sera résolu par la Société, agissant de bonne foi et selon son entière et absolue discrétion, comme elle le jugera approprié. La Société se réserve le droit de prendre des décisions finales en cas de litige, décisions qui seront contraignantes.



Ultima

OFFICIAL REGIONAL PARTNER

29. Ultima Markets se réserve le droit d'exclure et/ou d'annuler la participation d'un client à ses campagnes, offres ou promotions si :
- a) le client pratique le ""churning"" (ouverture et clôture de transactions de marge FX ou CFD uniquement dans le but d'obtenir un avantage) ;
 - b) le client enfreint l'Accord Client ou viole les termes et conditions de la promotion.
- En cas de telle mauvaise conduite ou violation, Ultima Markets se réserve le droit de déduire tout montant de bonus du compte de trading.
30. Ultima Markets peut à tout moment modifier ces termes et conditions et vous en informera en publiant les conditions modifiées sur le site web d'Ultima Markets. Il vous est conseillé de consulter régulièrement ces Conditions et, en continuant à utiliser le site web et les services d'Ultima Markets, vous acceptez les conditions modifiées. Ultima Markets se réserve le droit de modifier ou d'annuler toute campagne, offre ou promotion à sa seule discrétion et à tout moment.
31. Ultima Markets peut cesser ou interrompre l'une de ses campagnes, offres et/ou promotions à tout moment et à sa seule discrétion.
32. Ultima Markets ne sera pas responsable des pertes, des coûts, des dépenses ou des dommages qu'un client pourrait subir dans le cadre de cette campagne, offre ou promotion et qui, en vertu de la loi, ne peuvent être exclus par les présentes Conditions.
33. Si ces conditions générales sont traduites dans une langue autre que l'anglais, la version anglaise prévaudra en cas de divergence entre les deux.
34. Le fournisseur de cette campagne, offre et/ou promotion est Ultima Markets Ltd (licence FSC Maurice n° GB 23201593).

CONDITIONS GÉNÉRALES ADDITIONNELLES DE LA CAMPAGNE

35. Vous devez avoir plus de 18 ans pour vous inscrire et demander l'ouverture d'un compte.
36. Si votre compte est fermé ou suspendu, Ultima Markets se réserve le droit d'annuler les espèces ou le bonus récompensés sur votre compte, ainsi que tous les profits réalisés grâce à cette campagne.



Ultima

OFFICIAL REGIONAL PARTNER

37. Ultima Markets peut modifier ou interrompre cette campagne sans préavis aux demandeurs actuels ou potentiels et une compensation sera versée.
38. Si Ultima Markets a des motifs raisonnables de soupçonner que vous avez abusé ou tenté d'abuser de cette campagne, offre ou promotion au détriment d'Ultima Markets, Ultima Markets pourra refuser, annuler ou retirer la campagne, l'offre ou la promotion, et résilier temporairement ou définitivement votre compte ainsi que votre accès à tous les services proposés par Ultima Markets. Ceci peut également s'appliquer en cas de violation de l'Accord Client.
39. Ultima Markets se réserve le droit de déterminer, à sa seule discrétion, si certaines transactions, pratiques, stratégies ou scénarios sont contraires à l'objectif prévu de la Campagne, ce qui peut entraîner l'annulation immédiate de tous les droits du client à toute Campagne, Promotion et/ou Offre, et ce, sans préavis.
40. Vous reconnaissez et acceptez que, pour qu'un compte soit ouvert et accepté par Ultima Markets, ce dernier est tenu d'effectuer des vérifications d'identité conformément aux lois et réglementations applicables en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ultima Markets peut, à sa seule discrétion, rejeter une demande si elle ne satisfait pas aux exigences réglementaires.